



HAL
open science

Foucault et la méthode généalogique: à propos de "surveiller et punir"

Yvon Pesqueux, Alain Saudan

► **To cite this version:**

Yvon Pesqueux, Alain Saudan. Foucault et la méthode généalogique: à propos de "surveiller et punir". Comptabilité et développement, May 1996, Valenciennes, France. pp.1041-1055. hal-00509613

HAL Id: hal-00509613

<https://hal.science/hal-00509613>

Submitted on 16 Aug 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FOUCAULT ET LA METHODE GENEALOGIQUE : A PROPOS DE "SURVEILLER ET PUNIR"

par

Yvon PESQUEUX
Professeur-Associé au Groupe HEC
Département Comptabilité-Contrôle
1 Avenue de la Libération
78 351 JOUY EN JOSAS Cédex
Tél :33 1 39 67 72 18
FAX :33 1 39 67 70 86
E-Mail pesqueux@gwsmt.hec.fr

&

Alain SAUDAN
Professeur de philosophie

Résumé : Le recours à la référence, en management, a tendance à s'opérer de façon ambiguë. Il est plaisant de redécouvrir la pensée d'un auteur en faisant abstraction des théories préétablies mais il est également pratique - en tant que chercheur ou gestionnaire - de transformer une théorie en pratique voire en discours aux buts immédiats. Cet article sera consacré à une synthèse de l'apport de Foucault. Il est apparu en effet que tout un pan de recherche en comptabilité - contrôle et audit, principalement en Grande Bretagne, se réfère à la méthode archéologique et à la méthode généalogique définies par Foucault, et ceci souvent de façon parfois éloignée de la pensée originale de l'auteur. Cet article doit permettre de mesurer la latitude, prise ou non par ceux qui s'y réfèrent. C'est aussi une réaction aux articles de ce type rédigés par les auteurs anglais et diffusés dans la communauté académique anglo-saxonne. Il a aussi pour ambition de donner un point d'entrée aux chercheurs qui désireraient se référer à Foucault pour sous-tendre leurs travaux.

Abstract : In management, references made by authors are often ambiguous. They are often doing as if they rediscover an author with abstraction of preliminary theories. It is also easy to turn a theory into a practice with immediate goals. This article is focused on Foucault. A whole set of researches in accounting, control and audit have been made, mainly in the United Kingdom by reference to his archeological and genealogical methods and very often far enough from the original thinking of this author. This article may give the opportunity to measure the distance between Foucault's original thinkings and the positions taken by the users. It is also a reaction to the papers written by anglo-saxon authors and diffused in this community. It may also give an entry to those who want to take this reference in their researches.

Introduction

Ce texte part d'un constat : le recours à la référence, en management, a tendance à s'opérer de façon ambiguë, d'aucuns diraient idéologique. Il nous est en effet apparu que ce recours à la référence aux grands écrits philosophiques correspondait parfois à une ignorance plus ou moins assumée des sources mais aussi à un stratagème permettant de masquer les dimensions idéologiques du propos. Il est plaisant de redécouvrir la pensée d'un auteur en faisant abstraction des théories préétablies mais il est également pratique - en tant que chercheur ou gestionnaire - de transformer une théorie en pratique voire en discours aux buts immédiats. Cet article se veut donc une modeste participation au comblement de cette lacune. Il sera consacré à une synthèse de l'apport de Foucault. Il est apparu en effet que tout un pan de recherche en comptabilité - contrôle et audit, principalement en Grande Bretagne, se réfère à la méthode archéologique et à la méthode généalogique définie par Foucault, et ceci souvent de façon parfois éloignée de la pensée originale de l'auteur. Cet article peut être considéré comme une sorte de fiche de lecture mais, en aucun cas, comme un "digest" permettant de s'exempter de la lecture intégrale de l'ouvrage. Par l'ambition qu'il a d'être fidèle à la pensée de l'auteur (d'où le recours systématique à la citation), il doit permettre au lecteur qui désire comprendre la teneur des travaux en comptabilité - contrôle - audit et organisation se référant à cet auteur d'entrer dans cette problématique sans "payer" le ticket d'entrée lié à la lecture de Foucault. Il doit permettre de mesurer la latitude, prise ou non, par ceux qui s'y réfèrent. C'est aussi une réaction aux articles de ce type rédigés par les auteurs anglais et diffusés dans la communauté académique anglo-saxonne sur la pensée de nos auteurs et que l'on retrouve, en référence, souvent déformée, jusqu'en théorie des organisations. Il a aussi pour ambition de donner un point d'entrée aux chercheurs qui désireraient se référer à Foucault pour sous-tendre leurs travaux.

1. Considérations générales sur la vie et l'oeuvre de Michel Foucault

La disparition précoce de Michel Foucault à l'âge de 58 ans en 1984 a conduit certains critiques à parler, à son égard, de vie inachevée. Quand on sait l'importance des liens entre sa vie et son oeuvre, on est immédiatement contraint à évoquer une oeuvre elle-aussi inachevée, à plusieurs titres du reste : Foucault, en effet, dans ses derniers ouvrages, venait de définir de nouvelles problématiques, donnant un éclairage nouveau et fécond sur ses oeuvres antérieures, et rien ne dit que de nouveaux changements de perspectives n'auraient pas pu encore avoir lieu ; mais aussi, et c'est peut-être là l'essentiel, parce que les enseignements de son oeuvre sont loin d'avoir encore été véritablement reconnus et exploités. Il fut, du reste, ces dernières années, plus commenté et critiqué à l'étranger qu'en France même. Son oeuvre ne nous est donc pas encore tout à fait connue et de nouvelles lectures en sont encore possibles.

D'un certain point de vue, Foucault appartient bien à l'héritage nietzschéen de notre époque. Reprenant lui-même le qualificatif de "fouilleur de bas-fonds" que Nietzsche s'attribuait, il poursuit cette même démarche critique à l'égard de la raison, qui s'efforce de découvrir en elle des motivations qui ne sont pas si exclusivement théoriques et désintéressées qu'elle le prétend en nous dévoilant des effets de pouvoir et de volonté de puissance. Nietzsche dans sa démarche théorique, Foucault le fut aussi dans son écriture où ses livres sont inséparables de ses différentes expériences, même si, bien évidemment, elles ne s'y réduisent pas, confirmant ainsi l'affirmation de Nietzsche qui déclarait n'aimer que "les livres qui sont écrits avec la chair de leur auteur". La richesse de son oeuvre est ainsi fonction, pourrait-on dire, de la complexité de sa personne ou de ses personnages. On pourrait en effet voir, dans les différents moments de son existence et de ses multiples expériences, une sorte de capacité à vivre des vies parallèles et successives. Ainsi, Foucault laisse derrière lui une oeuvre dont la dimension esthétique est loin d'être négligeable. Le désir d'écrire ne fut pas chez lui immédiat. Intellectuel s'il en est et, pour certains, inventeur d'un nouveau type, "l'intellectuel spécifique", il savait aussi se montrer fin diplomate comme l'atteste le début de sa carrière. Issu d'une famille de médecins, il fut passionné par la psychiatrie, mais

surtout par sa critique, comme en témoigne "L'histoire de la folie", sans pourtant qu'originellement ce livre n'ait été conçu comme le manifeste de l'antipsychiatrie qu'il devint à travers une relecture extérieure. Archiviste, "archéologue", à la recherche de documents peu connus, prétendant même ne pas détenir de livre de philosophie, il faisait pourtant une utilisation de ses sources qui n'était point celle de l'historien. Lecteur très critique des mécanismes d'enfermement des diverses institutions, décrivant une "microphysique du pouvoir" qui lui permettait de dupliquer ses analyses dans des lieux traditionnels de savoir, militant engagé, actif dans le soutien accordé à de multiples dissidents, il était rétif à tout engagement politique traditionnel et soucieux de défendre ses prérogatives. Rebelle à l'égard de toute institution, il aurait cependant souhaité devenir directeur de la Bibliothèque Nationale. Très tôt critique à l'égard du système éducatif dont il n'est pas un pur produit, comme Sartre, il participa pourtant à une commission ministérielle d'étude de ce même système créée par Christian Foucher, Ministre du Général de Gaulle. Il fut enfin élu Professeur au Collège de France, sans pour autant perdre une liberté d'action et de pensée parfois assez étrangère aux pratiques de cette noble et savante institution. Autant d'indices, parmi d'autres, d'une personnalité riche et complexe, complexité, multiplicité et inachèvement qui peuvent susciter regrets, réserves ou critiques qui sont les marques constitutives d'une vie et d'une oeuvre en en définissant peut être les limites mais en en manifestant aussi toutes les richesses.

L'oeuvre de Michel Foucault débute véritablement en 1961 avec la publication de "L'histoire de la folie à l'âge classique" dont la démonstration part de la description de l'exclusion et de l'enfermement des lépreux au Moyen Age puis du dépeuplement des léproseries alors que le lieu de la ségrégation sociale et de l'obligation morale reste une constante. Il publiera en 1963 "Naissance de la clinique" afin de montrer que "*les figures du savoir et celles du langage obéissent à la même loi profonde*". Ce sera ensuite "Les mots et les choses" en 1966 qui vient proposer une archéologie des sciences humaines par étude de la structure qui régit le discours des différentes disciplines qui tentent de proposer des théories de la société, du langage et de l'individu en introduisant le concept d'épistémé (ensemble des relations pouvant unir, à une époque donnée, les pratiques discursives qui donnent lieu à des figures épistémologiques, à des sciences, éventuellement à des systèmes formalisés). L'importance de la représentation est ainsi mise en exergue. Ce sera dans "L'archéologie du savoir" qu'il complètera la réflexion amorcée dans "Les mots et les choses" par la mise en exergue d'une méthode et de la théorie du discours sur laquelle elle se fonde. Il mettra alors en avant le concept d'énoncé (qui ne doit pas être assimilé à une proposition du fait de la polysémie des mots ni à une énonciation - car plusieurs énonciations différentes peuvent constituer un énoncé). C'est l'acceptation, à un moment donné, d'un acte de discours par les experts. Un énoncé ne peut exister de façon isolée mais au sein d'un réseau des actes de discours, sorte de système qui obéit à des règles (d'où la validité de la méthode archéologique propre à mettre en évidence le réseau de discours. C'est ce qui le différencie du structuralisme (aussi bien atomique - identification des éléments indépendamment du rôle qu'ils jouent - qu'holistique où chaque élément virtuel est répertorié indépendamment du système mais où chaque élément réel dépend de ce système). C'est ce qui va donner à Foucault sa spécificité par rapport à la filiation Wittgenstein - Kuhn (avec leur concept de paradigme).

La méthode archéologique va faire émerger trois types de systèmes de relations liés entre eux : primaires (ou réelles), secondaires (ou réflexives) et discursives. Il va ainsi proposer une théorie de la formation des concepts et de la formation des stratégies des disciplines. La méthode archéologique va également permettre de s'éloigner de l'herméneutique, l'objectif n'étant pas de retrouver, au plus profond des discours, le moment de leur origine. Ce qui importe, c'est l'analyse des transformations, la référence au changement. Les difficultés méthodologiques propres à la méthode archéologique vont imposer un silence de quelques années à l'auteur pour lui permettre d'en décanter les contradictions dans la mesure où description et prescription sont intimement liées dans la méthode archéologique qu'il propose et donc insatisfaisante à cet égard. Par ailleurs, elle est également trop liée à l'analyse de discours. La solution qu'il proposera sera celle du recours à la méthode généalogique qu'il est possible de qualifier, dans son oeuvre, d'analyse

interprétative du pouvoir, de la vérité et du corps. Il opérera cette synthèse à partir de "Surveiller et punir" (1975) et du premier tome de "L'histoire de la sexualité - La volonté de savoir" (1976). Il aura, au préalable, publié en 1971 "Nietzsche, la généalogie et l'histoire". En effet, la généalogie s'oppose à la méthode historique dans la mesure où elle cherche à isoler la singularité des événements en dehors de toute finalité unilatérale. Il va mettre en évidence l'importance des rituels du pouvoir (le panoptique de Bentham, le confessionnal) en évitant de se concentrer sur les institutions mais sur les technologies de pouvoir indépendamment d'une perspective supra-historique, référence d'une théorie de l'histoire. Le moyen en sera l'analyse interprétative en écrivant "l'histoire au présent". Il introduit ainsi le concept de dispositif englobant à la fois les pratiques discursives et non discursives (discours, institutions, organisation architecturale, règlements, lois, énoncés scientifiques ...). Le concept de dispositif lui permet ainsi de nommer et de situer le problème. Il sous-tend son analyse par une hypothèse, l'hypothèse répressive par la mise en évidence du passage d'une situation où corps et discours s'exprimaient avec une certaine liberté à une situation où répression et hypocrisie croissante vont de pair (exemple : incompatibilité du sexe et de l'éthique du travail).

La représentation du pouvoir qu'il propose aboutit à mettre en évidence une vérité juridico-discursive. L'hypothèse répressive appartient à la tradition du pouvoir-contrainte, déni de vérité. Dire la vérité, en ce sens, peut s'assimiler à la parodie si cela s'inscrit dans le jeu du pouvoir. En ce sens, le concept de fondation en raison d'Habermas constitue, en quelque sorte, une contre-proposition méthodologique comme moyen de critique des distorsions du pouvoir. Pour Foucault, le discours a aisément récupéré la vision du pouvoir-répression du fait du "bénéfice du locuteur", l'avenir venant offrir des jours meilleurs et du fait de la facilité avec laquelle on peut accepter le pouvoir. Ce pouvoir n'est tolérable que masqué et il se masque de façon très efficace. C'est, par exemple, la primauté de la monarchie sur la féodalité comme instance de régulation et d'arbitrage. La méthode généalogique le rapproche, à certains égards, de Max Weber et de son concept d'idéal-type, même si la genèse du concept d'idéal-type a été opérée de façon différente par réaction, aussi, à une théorie de l'histoire. La discipline, par exemple, émerge comme technologie à partir de techniques très différentes nées dans des contextes locaux (apprentissage scolaire, militaire ...).

Le problème de la raison doit alors, pour Foucault, être traité historiquement et non de façon métaphysique. C'est ainsi que, conformément à la méthode généalogique, contrôle disciplinaire et montée du capitalisme sont vus comme deux grandes transformations au parallélisme non causal même si la technologie politique a précédé les transformations économiques. Cette technologie politique va de pair avec l'émergence d'un savoir administratif, objet de connaissance. L'homme devient le véritable objet du pouvoir de l'État d'où la nécessité d'une surveillance constante. "Surveiller et Punir" va donc proposer une généalogie de l'individu moderne en tant qu'objet. Foucault y présentera les modes de punition en liaison avec le pouvoir de l'État : torture et souveraineté du pouvoir royal, réformes humanistes et démocratie, détention normalisatrice et économie de la punition. Il généralisera son propos par la mise en évidence d'une technologie disciplinaire, matérialisation de son hypothèse répressive. Il conduira, en même temps, un parallèle entre sciences de la nature et sciences sociales. En effet, savoir-faire et contexte des pratiques sociales font partie intégrante des sciences humaines comme les techniques de laboratoire font partie des sciences de la nature mais il va montrer comment les sciences humaines vont tendre à intégrer les pratiques de laboratoire pour justifier de leur légitimité plutôt que de se consacrer à l'analyse des activités humaines qui les rendent possibles. "L'histoire de la sexualité" va présenter une généalogie de l'individu moderne en tant que sujet. Il va, pour ce faire, associer sexe et bio-pouvoir. Ceci ira de pair avec les sciences sociales correspondantes - démographie et étude des populations. La technologie de l'aveu sera, dans ce cas, la matérialisation de son hypothèse répressive. "Surveiller et Punir" et "L'histoire de la sexualité" offrent une illustration de la manière dont l'auteur pratique lui-même la méthode généalogique qu'il défend.

L'oeuvre de Foucault offre globalement une analyse du pouvoir (mais il ne tente pas d'en faire une théorie du pouvoir). Il le voit comme le cadre général d'un rapport de forces opérant à un moment précis dans une société donnée mais où la domination n'est pas l'essence du pouvoir. Les relations de pouvoir sont intentionnelles mais non subjectives. Il choisit de parler de l'intentionnalité sans sujet. Il offre une analyse interprétative des rituels de pouvoirs avec ses modèles (panoptique et confessionnal, ses technologies (discipline et répression). Il établit, en quelque sorte, un passage entre paradigmes et pratiques au sens de Kuhn. Il construit un modèle de rapports parallèles entre savoir et pouvoir, le savoir ne constituant pas, à ses yeux, une superstructure du pouvoir. Il en va de même des rapports entre vérité et pouvoir.

Dans le domaine éthique, Foucault propose donc l'application d'une analyse interprétative. C'est le cas du concept de bio-pouvoir mis en exergue dans "L'histoire de la sexualité". Il remet ainsi en question le sujet herméneutique défini par le christianisme sur les vestiges de celui de la philosophie antique, puis repris par Freud. Il s'agit de libérer l'homme de la volonté de déchiffrer la vérité de ses désirs. Il s'agit donc, pour Foucault, de faire émerger un nouveau sujet éthique, dégagé de la rationalité wéberienne, de la perspective heideggerienne et de l'exercice du bio-pouvoir. C'est ainsi qu'il est possible de situer l'apport de la méthode généalogique (exemple de l'analyse des pratiques d'aveu comme herméneutique du désir dans "L'histoire de la sexualité"). Il cherche à mettre en évidence un système éthique en reconstruisant un schéma d'ensemble à partir de trois éléments : téléologie (but de la vie éthique), substance éthique (par rapport au plaisir et au désir) et interprétation et techniques (pour actualiser la téléologie). Il opère donc, dans "L'histoire de la sexualité", un retour à l'archéologie avec la généalogie comme méthode interprétative. En cherchant à fonder les normes dans la loi, la religion, la science, l'homme a cherché à déchiffrer la vérité de ses désirs ce qui l'enferme dans le pouvoir normalisateur de la loi et de la médecine. Il se pose donc le problème de savoir comment construire une éthique différente fondée sur la culture de soi et la quête d'une identité véritable par recours à la raison critique.

Tout en faisant référence à d'autres aspects de l'oeuvre de Michel Foucault, nous nous positionnerons principalement par rapport à "Surveiller et punir", ouvrage dans lequel l'auteur lui-même pose la question de savoir s'il est possible de faire la généalogie de la morale moderne à partir d'une histoire politique des corps.

2. Les apports de la pensée de Foucault : L'analyse des mécanismes d'enfermement. Un éclairage nouveau sur le savoir, le pouvoir et leurs liens.

Tous les ouvrages de Michel Foucault ont suscité de nombreuses réactions ; certains ont été salués comme annonçant une nouvelle ère philosophique ; Maurice Clavel voyait dans "Les mots et les choses" un texte comparable à "La critique de la raison pure" de Kant. Certains textes théoriques constituent encore aujourd'hui des pistes de recherches épistémologiques dans le domaine des sciences humaines et historiques. Mais, pour la problématique qui est la nôtre, deux ouvrages, encore plus connus du grand public et peut-être, d'un certain point de vue, moins théoriques, s'imposent : "L'histoire de la folie" et "Surveiller et punir" qui, au-delà de leur différence d'objet, participent d'une entreprise commune de l'étude des mécanismes d'enfermement et d'exclusion et qui offrent l'occasion d'une nouvelle conception des procédures et des mécanismes du savoir et du pouvoir.

2.1. "L'histoire de la folie"

La thèse centrale de ce livre, qui est aujourd'hui un classique du genre, mais qui suscita de nombreuses réactions et exerça une grande influence dans le mouvement psychiatrique ou antipsychiatrique, est d'abord celle de l'affirmation selon laquelle la folie n'est pas un phénomène naturel mais un fait essentiellement culturel. Chaque société suscite ses propres fous et sa propre conception de la folie, lui réservant un sort théorique et pratique

spécifiques (même si l'étude de Foucault commence à l'âge classique et porte exclusivement sur la société occidentale).

Le traitement occidental en la matière est celui de l'enfermement et de l'exclusion de la folie condamnée au silence, un silence que Foucault cherche à faire entendre en faisant s'élever une parole jusqu'alors interdite et en étudiant les moyens théoriques et pratiques à l'aide desquels se sont ainsi constitués des lieux d'enfermement et de silence. Plusieurs étapes sont ainsi distinguées par Michel Foucault. La folie qui, jusqu'au Moyen-Age, avait une dimension inquiétante mais également surnaturelle, religieuse, lui conférant en quelque sorte un statut dans la société, celui de l'indice d'une autre réalité, dans un monde encore peuplé de multiples croyances mythiques et irrationnelles. Cette folie va être progressivement écartée, parallèlement à la conquête progressive que la raison ou le rationalisme font de l'Occident. Deux dates apparaissent particulièrement symboliques de ce mouvement : 1656 - le Décret de la fondation, à Paris, de l'Hôpital général qui crée un lieu où les fous seront enfermés avec les pauvres, les misérables, les criminels et les assassins et 1794 - Libération des enchaînés de Bicêtre qui, d'un certain point de vue, constitue un progrès, puisqu'il témoigne de la reconnaissance de la spécificité de la folie par rapport à la misère et à la criminalité en permettant de créer un espace qui lui appartient en propre, ancêtre de l'asile où la folie sera théoriquement l'objet d'un traitement original, scientifique et thérapeutique. Au-delà de l'évolution du regard fixé sur la folie et les fous on constate, cependant, la constance d'une attitude d'enfermement et d'exclusion dont Foucault montre la diversité de motivation.

L'enfermement s'explique d'abord par des raisons économiques et politiques. La période de crise économique du XVII^e siècle conduit la société à se protéger contre tous ceux qui pourraient menacer l'ordre établi, provoquer des émeutes et qui seraient incapables de satisfaire aux impératifs de production économique ou qui paraissent contraire aux exigences de la morale traditionnelle et collective. C'est ce jugement social, politique, moral, qui empêche de considérer le fou comme un malade, un être humain susceptible d'être soigné. Ce fou, qui n'est pas encore nommé comme tel, est donc soit condamné moralement à l'égal d'autres figures suscitant la réprobation comme le criminel et l'assassin, soit ravalé au rang d'animal. Les appels que l'on fait quelquefois au médecin ne s'expliquent que par des phénomènes de "grande peur", d'inquiétude devant ce qui se passe dans ces lieux interdits. Il ne suffit pas d'avoir enfermé, il faut encore contrôler ce qui se passe à l'intérieur, pour évacuer toute menace. La nature de cette première intervention médicale et aussi ses mécanismes d'exclusion ne relèvent pas seulement d'une volonté de pouvoir mais aussi de savoir.

Foucault réserve une place de choix aux commentaires d'un geste non plus politique mais éminemment théorique puisqu'il s'agit de celui du doute cartésien. Dans ses "Méditations métaphysiques" Descartes, soucieux d'atteindre une vérité qui puisse vraiment être le fondement de toute connaissance, commence par douter de toutes celles qu'on lui a transmises et de celles qui s'imposent à lui de manière immédiate. Ainsi commence-t-il par passer au crible tout type de connaissance sensible. Tout au long de sa démarche, il a vu pourtant que les perceptions rapprochées comme celles, par exemple, des sensations de son corps, doivent être remises en question. "Si ce n'est" dit-il, "qu'on peut parfois avoir des sensations délirantes". Mais, et c'est là le point important, à peine a-t-il évoqué l'argument de la folie qu'il l'élimine comme s'il ne pouvait concerner une démarche humaine comme la sienne. "Mais quoi ! Ce sont des fous". L'argument de la folie n'est donc pas pris en compte dans la mesure où, pour le philosophe même, cette folie n'est pas reconnue comme étant humaine. Ce philosophe, considéré comme le héros de la pensée occidentale, humaniste, "progressiste" avant la lettre, et donc aussi l'un de ceux qui, au nom de la raison, participe de ce même mouvement d'exclusion de la folie. Et les autres héros du savoir que seront plus tard les médecins dans les asiles, s'ils feront de la folie une maladie mentale et donc un objet de science et de soins, commenceront d'abord par isoler la folie de la société comme si la menace, même traitée scientifiquement, demeurait toujours présente.

Il faudra encore beaucoup de temps pour que la folie ne soit plus considérée comme "l'autre" de l'humanité, mais seulement l'une de ses composantes, non plus étrangère à la société, mais l'une de ses résultantes, qu'elle apparaisse parfois comme susceptible, à son tour, de permettre un nouveau regard critique sur la société future et le savoir. L'apothéose du personnage médical est donc aussi celle d'un certain pouvoir. Pouvoir et savoir paraissent ici fondamentalement liés. Il faut noter, à cet égard, que ce livre, apparemment très théorique, qui s'appuie sur des textes, des archives, et eut des conséquences, non seulement sur le plan philosophique mais aussi sur le plan médical lui-même dans la mesure où il nourrit les critiques de la psychiatrie et les interrogations de l'antipsychiatrie. Il aboutit ainsi, en fait, à un engagement certain de Michel Foucault, prémédité ou pas, à certains combats de son époque. Cette ouverture vers un militantisme effectif était déjà peut être déjà contenue dans la méthode même suivie par Michel Foucault, celle qui consiste à se placer, non du point de vue des institutions, du pouvoir ou des savoirs officiels, mais qui s'efforce de laisser faire entendre les voix plus ou moins explicites, plus ou moins bien formulées de ceux et celles que l'on fait taire traditionnellement pour des raisons qui apparaissent désormais plus ou moins inavouables. On remarquera, du reste, que dans le texte même de Foucault, cette décision se traduit souvent par l'analyse d'archives, de références qui sont souvent obscures ou mal connues plutôt que l'appel habituel aux textes les plus célèbres et les plus représentatifs de l'idéologie. L'oppression est ainsi dénoncée, il y a place pour une future révolte, sinon une possible révolution et, derrière la description théorique et scientifique, se profile déjà une autre attitude critique, politique, et même comme on le verra, même si elle est pour l'heure moins nette, proprement éthique. Nietzsche est bien derrière toutes ces attitudes.

2.2. "Surveiller et punir"

Cette dimension critique est peut être encore plus nette dans l'ouvrage de Michel Foucault qui étudie un autre lieu d'exclusion, celui de la prison dans "Surveiller et punir". Son étude théorique de la prison va, du reste ici, de pair avec un engagement effectif dans des mouvements ou dans des groupements luttant pour l'amélioration des conditions des prisonniers et à l'abolition de la prison dont l'objectif ou les moyens consisteront, ici aussi, mais de manière encore plus effective et plus concrète à faire entendre la parole réelle, jusqu'alors écrasée, de ceux qui sont emprisonnés.

D'un certain point de vue, l'ouvrage de Michel Foucault décrit les étapes de la constitution de la prison, qui substitueront la punition au supplice qui avait seul cours dans l'ancien régime. Les pouvoirs publics remplacent l'exécution par l'emprisonnement et découpent ainsi, comme pour la folie, un lieu spécifique d'enfermement. Jusqu'à la moitié du XVIII^e siècle, en effet, le pouvoir n'emprisonne pas. La souveraineté (le livre de Michel Foucault commence, du reste, de manière très explicite et très symbolique par la description du supplice de Damien, accusé d'avoir voulu tuer le roi) s'exerce réellement et symboliquement dans les marques qu'elle fait imprimer au corps du supplicié. Une transformation va s'opérer, par la suite, dans le courant du XVIII^e siècle du fait de la peur des réactions populaires qu'une violence excessive risque d'entraîner mais aussi, peut être surtout, pour des raisons économiques. Entre 1780 et 1830, se créent ainsi des pénitenciers et des forteresses qui instituent, de ce fait, un traitement du corps, non plus supplicié et détruit, mais surveillé et dressé. Le pouvoir s'exerce toujours par et sur le corps mais de manière très différente. La prison n'est, du reste, qu'un élément dans une évolution générale des sociétés européennes du XVIII^e dans la représentation et leur pratiques du pouvoir. Une modification radicale est assez visible* "*les réglementations caractéristiques des armées protestantes de Guillaume d'Orange et de Gustave Adolphe sont transformées en règlements pour toutes les armées d'Europe ... Les collèges modèles des jésuites dessinent les formes générales des disciplines scolaires ; la mise en ordre des hôpitaux maritimes et militaires sert de schéma à la réorganisation hospitalières du XVIII^e siècle*". Ce modèle, que Foucault baptise panoptique vient d'abord du projet de prison idéale décrit par Bentham dans son

* Michel FOUCAULT : Surveiller et punir - Gallimard, Paris 1989

“Panoptique”, projet auquel Foucault réserve une place tout à fait particulière dans son analyse.

L’extension de ce modèle à d’autres lieux que ceux de la prison permet de tirer plusieurs conclusions en montrant que le projet fondamental qui se réalise à cette époque est celui d’une société de surveillance et qui n’est, en fait, qu’une nouvelle condition du pouvoir et de ses conditions d’exercice. Un tel constat permet aussi de vérifier à quel point cette organisation de l’espace enfermé qu’est la prison reste de l’ordre de l’idéal et ne réalise pas ses intentions initiales. Pour Bentham, en effet, comme pour certains de ses contemporains, emprisonner n’était pas seulement enfermer pour punir mais surtout pour corriger, réformer ceux que, momentanément, la justice avait envoyés en prison. Ainsi, tout le monde y gagnait quelque chose : la société qui retrouvait un individu docile, avide de se réformer, en particulier par le travail, au service des intérêts de cette même société. L’individu lui-même, se trouvait réconcilié avec la communauté sociale, et capable de s’y réintégrer. De telles idées, humanistes, généreuses, n’ont pourtant pas donné naissance à des établissements qui conduisent réellement à de tels résultats. En ce sens, la prison ainsi conçue est restée idéale et utopique. Car si l’on reprend l’analyse de Foucault, la conséquence la plus visible de ce genre d’établissement est le développement d’un nouveau groupe social, la délinquance, caractérisée à la fois par son incapacité à être réintégrée dans la société et par sa facilité à être récupérée par cette même société, pour y remplir des fonctions plus ou moins avouables. L’une d’entre elles étant, du fait de son existence même, de rendre nécessaire l’organisation d’une police qui peut être, à son tour, utilisée à d’autres fins plus politiques que la seule répression du banditisme.

La prison réelle, très éloignée des descriptions idéales qui ont été faites, par son échec sur ce point, confirme, en tous cas, la légitimité du développement et du perfectionnement du dispositif de surveillance étendu, cette fois, à l’ensemble de la société. La signification véritable de la prison ne réside pas véritablement dans ce qui est annoncé, mais dans l’élaboration d’une nouvelle conception du pouvoir né des nouvelles conditions de son exercice, en particulier à travers les liens qui y sont ainsi établis et réifiés entre le savoir et le pouvoir. Le nouveau mode d’exercice du pouvoir est, en effet, producteur de savoir. Pour Foucault, tout comme les sciences de la nature sont nées, au Moyen-Age, des enquêtes inquisitoriales, la technologie disciplinaire qui se met en place favorise, en effet, le développement des sciences de l’homme. On trouve, dans ces projets de Cité idéale, un souci certain de* *“l’observation individualisante, de la caractérisation, du classement et de l’aménagement analytique de l’espace”*. Les prisonniers sont séparés, constamment observés, classifiés. C’est dire qu’ils peuvent être régulièrement et à loisir analysés et devenir de véritables objets d’étude. Ces liens entre savoir et pouvoir font l’objet de nombreuses analyses dans l’ensemble de l’oeuvre de Foucault mais un exemple particulièrement clair en est donné à travers la description du modèle panoptique construit par Bentham à travers son projet de prison idéale. Bentham, dans un enthousiasme qu’il voudrait communicatif, défend essentiellement l’idée que tout peut s’accomplir “par une simple idée d’architecture”. Une bonne organisation spatiale est la condition de l’exercice satisfaisant du pouvoir. Le reste viendra par surcroît. “Positions”, “objets qui entourent” déterminent l’influence qu’on peut avoir sur les hommes et leurs idées qui n’en sont que des conséquences. Espace et Pouvoir sont indissociables.

Pouvoir, c’est veiller à ce que un ou plusieurs individus accomplissent les actes que l’on souhaite qu’ils aient. Il faut pour cela traduire cette structure hiérarchique Dominant / Dominé en termes architecturaux. L’aménagement de l’espace, condition nécessaire de l’exercice du pouvoir, est la garantie de la soumission de l’inférieur au supérieur. D’où le projet d’une maison de pénitence, prison idéale, rompant avec tous les établissements existants et qui garantisse le bon exercice du pouvoir. L’ensemble du projet se fonde donc sur une surveillance réciproque, la reconnaissance de la toute puissance du regard et règle,

* Michel FOUCAULT : Surveiller et punir - Gallimard, Paris 1989

parfois de manière très stricte, la combinaison de ces regards. Toutes les remarques et analyses de détails que l'on trouve dans l'ouvrage, apparemment anodines, confirment les présupposés fondamentaux : la vision a une fonction déterminante et le pouvoir est à celui qui voit. L'organisation spatiale détermine ainsi toute une hiérarchie morale ou juridique, fondée sur le seul rapport à la vision. On assiste à la constitution d'une sorte de pyramide du voyant maximal - vu minimal, synonyme du maximum de pouvoir (sommets de l'édifice), aux voyants minimum - vus maximum, détenteurs du minimum de pouvoir. On peut aussi y lire une division de type platonicien, fondée cette fois sur la qualité d'un seul organe, celui de la vue. C'est elle qui opère la répartition tripartite (Inspecteurs, gardiens, prisonniers) en des lieux différents où le pouvoir est donc toujours spatialisé.

La prison idéale, comme la cité idéale, est bien celle où chacun, en fonction de son état, remplit la fonction qui est la sienne, à la place qui lui est assignée. Au-delà des affirmations de Bentham, sa réussite tient, selon Foucault, à ce que l'évolution des idées occidentales permet d'assister au passage du "panopticon" au "panoptisme". Comme souvent, en effet, les écrits d'un "réformateur" ne font que constater une transformation en train de s'opérer. Ce serait, selon Foucault, le cas de l'ouvrage de Bentham qui théorise l'évolution des sociétés européennes du XVIII^e siècle, dans leur représentation pratique du pouvoir.

Le pouvoir décrit dans le "panopticon" est fait d'institutions légères donc moins coûteuses et facilement transportables en d'autres lieux. Sa polyvalence tient aussi au fait que si le pouvoir est visible, il est invérifiable. La surveillance a remplacé le spectacle du souverain.

Les liens que Foucault va établir entre le savoir et le pouvoir découlent bien évidemment d'abord d'un nouvel éclairage donné à ces deux termes et à ces deux réalités de pouvoir et de savoir qu'on pourrait exprimer de manière très simple, voire simpliste, par cette double affirmation qu'il y a du savoir dans le pouvoir et du pouvoir dans le savoir. Foucault pense en effet proposer une nouvelle analyse du pouvoir dans la mesure d'abord où il pose la question du pouvoir dans des termes différents* : *"A droite, il n'était posé qu'en termes de constitution, de souveraineté, donc en termes juridiques ; du côté du marxisme en termes d'appareil de l'État. La manière dont il s'exerçait concrètement et dans le détail avec sa spécificité, ses techniques, ses tactiques on ne les cherchait pas ; on se contentait de le dénoncer chez "l'autre", chez l'adversaire d'une façon politique et globale : le pouvoir dans le socialisme soviétique restait appelé par ses adversaires totalitarisme ; et dans le capitalisme occidental il était dénoncé par les marxistes comme domination de classe, mais la mécanique du pouvoir n'était jamais analysée"*. Foucault, à travers ses différentes analyses, montre donc que le pouvoir, d'une part est une réalité centrale de nature fondamentalement politique mais qui s'exerce en des lieux intermédiaires, qu'il existe ainsi des "micro-pouvoirs", la réalité même de ce que l'on appelle traditionnellement le pouvoir* : *"L'internement psychiatrique, la normalisation mentale des individus, les institutions pénales, ont sans doute une importance assez limitée si on cherche seulement la signification économique. En revanche, dans le fonctionnement général des rouages du pouvoir, ils sont sans doute essentiels"*. Ce passage d'une vision globale et générale du pouvoir à une vision plus concrète et partielle s'accompagne aussi de la reconnaissance de la présence de savoir dans le pouvoir. *"Si le pouvoir"* dit Foucault* *"n'était que répressif, s'il ne faisait jamais rien d'autre que d'opprimer et de contraindre, il finirait nécessairement par provoquer révoltes ou révolution. ... Ce qui fait que le pouvoir tient, qu'on l'accepte, c'est tout simplement qu'il ne pèse pas seulement comme une puissance qui dit non mais qu'en fait il traverse, il produit des choses, il induit du plaisir, il forme du savoir, produit du discours ; il faut le considérer comme un réseau productif qui passe à travers tout le corps social plus que comme une instance négative qui a pour fonction de réprimer"*. De ce point de vue, pour dire les choses

* Michel FOUCAULT : Surveiller et punir - Gallimard, Paris 1989

* Michel FOUCAULT : Surveiller et punir - Gallimard, Paris 1989

* Michel FOUCAULT : Surveiller et punir - Gallimard, Paris 1989

de manière forcément schématique, asiles et prisons qui constituent des lieux d'enfermement donc des lieux d'exercice du pouvoir apparaissent aussi comme des espaces producteurs de savoir.

D'un certain point de vue, Foucault montre que le développement des sciences de la nature est rendu possible par la pratique de la question de la torture, celui des sciences humaines par l'enfermement dans des lieux d'individus que l'on peut étudier à tout loisir. Mais cet enrichissement de la notion de pouvoir à travers les précisions que Foucault lui apporte dans une étude de plus en plus précise et ponctuelle, se double d'un rapprochement qui est établi entre ce pouvoir et ce savoir, cette fois du point de vue du savoir qui apparaît à son tour comme producteur de pouvoir. Les lieux d'élaboration et de vérification du savoir et de la vérité ne sont pas des lieux étrangers à la domination et à la contrainte. On a vu à quel point, par exemple dans l'asile, l'apothéose du personnage médical était à la fois le résultat d'un enfermement, donc d'un certain pouvoir mais qu'il confirmait lui-même cet enfermement au nom de la nouvelle légitimité, celle que lui conférait son propre savoir et sa propre science. Le savoir ici produit aussi du pouvoir* : *“La vérité n'est pas hors pouvoir ni sans pouvoir. Leur vérité est de ce monde, elle est produite grâce à de multiples contraintes et elle détermine des effets réglés de pouvoir. Chaque société a son régime de vérité, sa politique générale de la vérité : c'est-à-dire les types de discours qu'elle accueille et fait fonctionner comme vrais, les mécanismes et les instances permettent de distinguer les énoncés vrais ou faux, la manière dont on sanctionne les uns et les autres ; les techniques et les procédures qui sont valorisés pour l'obtention de la vérité ; le statut de ceux qui ont la charge de dire ce qui fonctionne comme vrai”*. A travers cette déclaration, on voit clairement que ce statut de la vérité producteur de pouvoir est vérifiable dans beaucoup d'autres lieux que ceux du simple enfermement explicite que constituent la prison et l'asile. Il y aurait ainsi beaucoup à dire sur ce point, en particulier sur le statut du pouvoir conféré à notre époque à la science qui apparaît comme le mode d'accès privilégié à la vérité et qui se présente comme désintéressée même si elle produit justement du pouvoir.

2.3. *“Le souci de soi”* : une problématique éthique

Si l'oeuvre de Foucault s'interrompait ici ou si l'on s'arrêtait à la lecture et à l'analyse des livres évoqués jusqu'ici, fondamentaux à bien des égards, on pourrait y voir une remise en question, très enrichissante et féconde de la constitution et des procédures de réalisation du pouvoir du savoir et ainsi peut être voir, dans Foucault, un philosophe ou un penseur essentiellement politique. Or, la dernière partie de son oeuvre permet d'interpréter l'ensemble de manière sensiblement différente et de dégager à travers son évolution sa dimension véritablement éthique. Ses derniers livres sont, en effet, consacrés à l'étude de textes, de philosophes et de moralistes grecs et latins et à une réflexion sur les morales antiques. Il faut ici se garder d'une interprétation erronée qui verrait dans ces études de penseurs antiques une sorte d'abandon du combat militant politique qu'expliquerait partiellement la maladie et l'approche de la mort (puisque le dernier volume est pratiquement paru au moment de la mort de Michel Foucault), d'un “retour aux Grecs” comme à une sagesse antérieure oubliée qu'il s'agirait donc de retrouver, de retrouver avec la morale une fois la politique abandonnée, avec un certain classicisme où l'éternité apparaîtrait sous la forme d'un passé très lointain, l'actualité constituant un mirage qui doit se dissiper. Déceler au contraire un approfondissement du projet de l'ensemble de l'entreprise de Foucault permet de lui restituer cette dimension proprement éthique.

En fait, ce retour aux Grecs permet d'expliquer aussi, avec la conception de la nature de l'éthique que Foucault va dégager, le lien qui s'établit entre la morale et la politique. Si les Grecs nous parlent encore aujourd'hui, ce n'est pas parce qu'ils détiendraient des vérités qu'il nous faudrait réentendre mais parce que leurs morales sont souvent apparues, se sont souvent

* Michel FOUCAULT : Surveiller et punir - Gallimard, Paris 1989

développées dans des moments de crise, des fins d'empire qui, par certains aspects, sont contemporains de notre époque de déclin des idéologies, même si les conditions historiques précises sont bien évidemment différentes et s'il n'existe pas de recettes universelles et intemporelles. L'une des idées essentielles, par ailleurs, de ces morales gréco-latines est un lien étroit établi entre pouvoir sur soi et le pouvoir sur les autres, ce que nous traduirions aujourd'hui par l'affirmation d'un lien étroit entre la morale et la politique. Enfin, cette "culture de soi" que constitue une telle démarche éthique définit une sorte de programme, totalement repris par Michel Foucault, dont l'objectif essentiel est de "faire de sa vie une oeuvre d'art : l'art de vivre ou vivre selon l'art". Ici encore, un rapprochement s'imposerait avec la pensée de Nietzsche qui fait du philosophe aussi un artiste. Il conviendrait alors de lire, à travers ces différents manuels de sagesse et ces manuels d'art de vivre très précis que Foucault décrit dans ses derniers ouvrages, un modèle d'attitudes comparables à celles qui devraient être désormais, une fois certaines apparences dépassées ou certaines illusions perdues. L'accent mis dans les analyses, sur l'étude du sujet en train de se constituer, dans le souci de soi et le pouvoir qu'il prend sur lui-même constitue évidemment un changement de perspective.

Le sujet lui-même est ici privilégié par rapport à la description antérieure des mécanismes de partage qui l'excluaient ou l'enfermaient. On pourrait être tenté de dire ici métaphoriquement qu'une certaine dimension temporelle, celle de la transformation de l'individu jugée dans la constitution de lui-même, dans son éthique, remplace la perspective principalement spatiale, celle de la description de ces gestes de partage, qui constituaient des lieux opposés où l'on enfermait les sujets. Mais, tout se passe comme si, une fois mis à jour les mécanismes d'enfermement qui s'abattaient sur ce sujet, même si la tâche était loin d'être achevée, l'important était maintenant que le sujet ait aussi une entreprise personnelle à conduire, celle de la constitution de soi, indépendamment de toutes les structures d'enfermement et d'exclusion, du pouvoir qu'il subit ou du devoir de résistance politique qu'il a contre et envers elle. L'obligation première devient celle du souci de soi que définissaient les stoïciens devant le déclin des codes publics, moraux et religieux. La maîtrise de soi devient un projet fondamental, indépendamment des contraintes sociales et politiques. La discipline imposée qui permet la constitution de soi en tant que sujet ne peut être délivrée par des institutions du type de celles que Foucault a justement précédemment étudiées* : *"A travers les exercices d'abstinence et de maîtrise de soi qui constituent l'askesis nécessaire, la place qui est faite à la connaissance de soi est bien plus importante : la tâche de s'éprouver, de s'examiner, de se contrôler dans une série d'exercices bien définis place la question de la vérité tirée de la vérité de ce que l'on est, de ce qu'on fait et de ce qu'on est capable de faire au coeur de la constitution du sujet moral"*.

Mais ce retour aux Grecs se fait ici essentiellement par une parenté entre leur situation et le contexte qui est aujourd'hui le nôtre même s'ils ne doivent surtout pas être considérés comme identiques. L'analyse des textes de ces moralistes permet, par ailleurs, d'y voir un ensemble de techniques, de maîtrises, de censures du désir et du plaisir qui sont apparues bien avant le christianisme que l'on oppose sur ce point, à tort selon Foucault, à la liberté des Grecs et des Latins. Cet art de vivre s'inscrit dans des sociétés souvent en crise. Aussi se distinguent-ils d'une morale collective qui s'appuierait sur des références ou des interdits sociaux et politiques. Il est également étranger au projet d'une morale universelle qui, à cette époque comme à la nôtre, paraît à Foucault totalement irréalisable. Quant au rapport au désir et au plaisir, il n'est pas fait d'une interdiction et d'une annulation, mais d'une maîtrise et d'une domination garantissant pouvoir sur soi et véritable liberté. Cette morale, sans prétention universelle et sans répression se distingue, selon Foucault, du christianisme dans son rapport d'interdit au désir et au plaisir et fait toute l'actualité de cette démarche dans son esprit sinon dans sa lettre. Nous ne pouvons plus rêver aujourd'hui à un fondement universel pas plus qu'à des références absolues à la religion ou à la société.

* Michel FOUCAULT : Histoire de la sexualité - Gallimard, Paris 1993

Un dernier malentendu à éviter réside dans une possibilité d'interprétation d'un tel programme en termes exclusivement individualistes. Cet art de vivre, ce souci de soi, ce pouvoir sur soi qui révèle et manifeste la dimension esthétique de l'existence, puisqu'il s'agit, au bout du compte, de scruter sa propre subjectivité et de faire de sa vie une oeuvre d'art quelles que soient les conditions dans lesquelles elle s'inscrit, ne doit pas cependant, selon Foucault, conduire à un culte de l'individualité, à un retour sur soi, désabusé du fait des déceptions ressenties au dehors. A la recherche de sa vérité intérieure, de son authenticité spirituelle, à la manière du renoncement à soi religieux ou mystique, pas plus qu'à la prise de conscience psychique de la part de soi inconsciente mais à une dépossession de soi-même qui serait constitutive de la véritable subjectivité. Un texte de Michel Foucault illustre parfaitement cette intention et cette démarche, texte que relut Gilles Deleuze le jour de ses obsèques : *"Quant au motif qui m'a poussé, il était fort simple. Aux yeux de certains j'espère qu'il pourrait par lui-même suffire. C'est la curiosité la seule espèce de curiosité en tous cas qui vaille la peine d'être pratiquée avec un peu d'obstination : non pas celle qui cherche à s'assimiler ce qu'il convient de connaître mais celle qui permet de se défendre de soi-même. Que vaudrait l'acharnement du savoir s'il ne devait assurer que l'acquisition des connaissances, et non pas d'une certaine façon et autant que faire se peut l'égarement de celui qui con-naît. Il y a des moments dans la vie où la question de savoir si on peut penser autrement qu'on ne pense et percevoir autrement qu'on ne voit est indispensable pour continuer à regarder et à réfléchir ... Qu'est-ce donc que la philosophie - je veux dire l'activité philosophique si elle n'est pas le travail critique de la pensée sur elle-même ? et si elle ne consiste pas, au lieu de légitimer ce qu'on sait déjà, à entreprendre de savoir comment et jusqu'ou il serait possible de penser autrement ?"*.

3. Critiques et intérêts actuels

Le recul fait défaut pour apprécier objectivement l'oeuvre de Michel Foucault. Comme on l'a déjà dit, c'est à ce titre, en particulier, que son oeuvre nous paraît inachevée. On se contentera donc ici d'évoquer quelques grandes directions dans lesquelles se développe certaines critiques qui lui sont adressées. Les unes, particulières et précises viennent d'historiens contestant son analyse de certains faits, lui reprochant une interprétation subjective ou philosophique. Il aurait ainsi, par exemple, dans sa description des mécanismes et des lieux d'enfermement, prison, hôpital ou asile procédé à des généralisations utiles à l'élaboration de thèses philosophiques globales mais discutables au regard d'une étude objective des faits. C'est aussi cette subjectivité, sa présence dans son oeuvre qui lui est parfois reprochée. Ainsi son militantisme, son engagement pratique, même s'il s'est effectué en dehors des clivages et des institutions traditionnelles aurait infléchi certaines analyses en les radicalisant parfois à tort. Ainsi certains ont mis sur le compte de sa personnalité ce qu'ils pensaient être un pessimisme radical à l'égard de tout pouvoir une sorte de contestation permanente des institutions qui serait l'expression du "gauchisme" d'une certaine époque mais qui manquerait de réalisme et d'efficacité. Sur ce point, on peut toutefois répondre, même de manière très superficielle, que la dernière partie de son oeuvre, dans le caractère un peu parfois dogmatique et unilatéral de certaines de ses affirmations plus spécifiquement politiques, inscrit cette politique dans un projet plus global, éthique et proprement philosophique. Quant à son pessimisme, il convient aussi de le modérer, dans la mesure où Foucault affirme aussi que "Là où il y a pouvoir, il y a résistance". Son intérêt pour les structures d'enfermement ne traduit à cet égard aucune complaisance morbide ou perverse.

Peut-on vraiment affirmer par ailleurs que les descriptions de Foucault sur ces points ont perdu toute actualité que ce soit pour les hôpitaux psychiatriques, les prisons ou d'autres institutions. Il est un point où Foucault fut clairement précurseur, c'est sur le lien qu'il établit entre le corps et le pouvoir. La problématique concrète actuelle n'est certes pas tout à fait celle dans laquelle il s'est trouvé et à laquelle il s'est intéressé mais comment ne pas voir dans tous les débats actuels sur la bioéthique de nature morale juridique et politique, dans tous les projets d'élaboration de lois, une confirmation des liens que le pouvoir entretient avec les corps de ses citoyens ? Que dire aussi des problèmes posés par des faits aussi tragiques que le

SIDA, le scandale du don du sang ? Nous n'avons certainement pas ici tiré tous les enseignements possibles des travaux de Foucault, de sa "boîte à outils" comme il le disait lui-même, relatifs au savoir et au pouvoir. Comment ne pas penser aussi que l'exigence fondamentale de nature éthique qui traverse son oeuvre fait aussi toute son actualité ? Nul doute qu'il y aurait tout à gagner, en autant de scandales médiatisés mais aussi de dérives où la revendication morale se trouve brandie à tous propos et hors de propos parfois à retrouver chez Foucault les dimensions constitutives d'un véritable projet éthique, éloigné de toute "moralin" selon le terme de Nietzsche et à s'en inspirer.

4. Rapports avec le management

A première vue, l'inspiration nietzschéenne de Foucault semble éloignée de toute récupération possible sinon par le management mais même par toute réflexion possible sur le management. L'analyste radical, sinon rigoureux des structures d'enfermement et de pouvoir paraît être d'abord un critique de tout ce qui, peu ou prou, participe du pouvoir politique mais aussi économique. L'appel à la révolte, plus du reste qu'à la révolution, ne permettrait guère un approfondissement de la réflexion sur les conditions d'exercice du management, son romantisme, son gauchisme, s'opposant à une analyse concrète du management aux prises avec le réel.

Mais le manager soucieux d'éthique peut-il faire l'économie d'une réflexion sur la nature du pouvoir qu'il exerce ? Et Foucault ne lui offre-t-il pas, à cet égard, des instruments, des interrogations précieuses qui le conduisent à se poser cette question centrale : "Qu'est-ce qui fonde le pouvoir que j'exerce ?". Une éventuelle démythification ou démythisation de ce pouvoir n'est pas nécessairement déstabilisatrice mais pourrait permettre des meilleurs conditions de son exercice.

Les liens que Foucault établit avec le savoir et le pouvoir ne sont-ils pas aussi particulièrement précieux dans la mesure où ils peuvent conduire à une réflexion sur la notion de compétence qui se révèle avoir des composantes multiples même si elles sont imbriquées les unes dans les autres, puisque le pouvoir crée du savoir, tout comme le savoir produit aussi des effets de pouvoir. C'est en particulier le cas de sa présentation de la discipline vue comme une technologie. Michel Berry ne qualifie-t-il pas le management de "technologie". Plus globalement, mais comme on vient de le souligner, c'est quelque peu insuffisant, les chercheurs en management vont puiser dans sa boîte à outils de façon partielle et partielle. Ils vont en particulier y puiser des instruments propres à éclairer des éléments de la théorie des organisations comme la théorie du contrôle. C'est en particulier le cas de tout un courant de pensée qui s'est développé autour d'une interprétation formelle de "Surveiller et punir" en Grande Bretagne (T. Hopper & N. Macintosh^{*}). Ces auteurs soulignent, en effet, l'intérêt de la méthode archéologique et généalogique (les deux aspects étant curieusement mélangés) en management. Il citent ainsi les travaux menés par A. Loft en 1986 pour interpréter le développement de la comptabilité de gestion en Grande Bretagne en la considérant comme une véritable pratique sociale et non seulement une technique et qui se serait donc développée dans la logique du hasard et de la nécessité. Ils mentionnent aussi les travaux de Haskin et Macve sur West Point qui adopte les règlements de l'Ecole Polytechnique en 1812 et sur les techniques de surveillance dans les chemins de fer. Ils mentionnent enfin les travaux de Miller et O'Leary sur l'archéologie appliquée à l'ensemble des formes autour de la discipline et du contrôle au début du XX^e siècle, les études de cas de Hopwood. Les critiques formulées dans le monde académique anglais du management sur le recours à la méthode de Foucault peuvent être ainsi synthétisées : c'est politiquement poli, ces études se font en ignorant la place de "l'establishment" en particulier comptable, les effets des cadres théoriques sur les

* T Hopper & N. Macintosh : Management accounting as disciplinary practice : the case of I.T.T. under Harold Geneen - Management Accounting Research 1993, n°4, pp. 181-216

pratiques sont ignorés et les attaques liées à l'utilisation de cette méthode sont fragmentaires. E.J. Walsh & R.E. Steward* expliquent ainsi leur recours au cadre conceptuel de Foucault : ils se sont focalisés sur les discontinuités plutôt que sur le fait d'imposer une comptabilité à l'heure actuelle par rapport à son passé. Le recours à Foucault est ainsi vu sous son aspect discursif et programmatique (comprendre le pouvoir qui crée du savoir). Le système de visibilité et de calcul mis en oeuvre dans l'entreprise est mis en parallèle avec le fait de faire les choses de façon à ce qu'elles induisent une continuelle amélioration et pour attacher les gens à leur travail. A. Loft* offre une synthèse de ce type de travaux dans l'ouvrage intitulé "Issues in Management Accounting". Elle souligne que Foucault n'a pas écrit directement sur l'histoire du management mais que son approche peut y être aisément transférée dans la mesure où il souligne le lien entre contrôle et développement de la technique. A. Loft va donc aussi franchir le pas de ceux qui considèrent que la comptabilité managériale est une de ces techniques de surveillance qui va à la fois rendre visibles certaines choses et en masquer d'autres (pollution, stress ...). Son argumentation est complétée, toujours dans le même ouvrage, par R. Roslender dans le chapitre intitulé "Critical management accounting". Ce bref parcours nous permet de mesurer la distance qui sépare cette manière de voir de la lettre de l'oeuvre de Foucault. M. Bonnafous-Boucher* va au-delà quand elle propose, dans le sens de la logique de Foucault, un véritable travail philosophique sur l'entreprise qu'elle positionne ainsi : "*En dépit de divergences et à la faveur de convergences avec Foucault, la filiation archéologique suppose la mise en place d'une analyse des enjeux de savoirs (management) dans ses rapports à l'instance prégnante en question. Elle exige l'amorce d'enquêtes concrètes quant à la morphologie entrepreneuriale. Ces enquêtes se justifient pour comprendre la connexion entre une progressive évanescence du caractère physique de l'entreprise (réseau immatériel, télétravail etc.), et la volonté de puissance de ses formes; volonté de puissance universalisante dans son expansion internationale*". Elle débouche, bien entendu, sur la dualité déjà soulignée dans ce texte du savoir et du pouvoir.

Peut-être le manager qui pourrait se sentir plus particulièrement attaqué devrait remarquer que, désormais à la lumière de l'analyse de Foucault il y a du pouvoir aussi dans des lieux qui lui sont apparemment traditionnellement étrangers comme ceux des modèles intellectuels scientifiques ou techniques, ou à des niveaux qui ne sont pas ceux du seul pouvoir central ou du sommet de la pyramide. Personne n'échappe au pouvoir. Une étude précise dans une entreprise de tous ces lieux intermédiaires n'est-elle pas de la plus grande importance et ne permettrait-elle pas de préciser la nature de certains conflits au sein de ces entreprises, conflits parfois entre des pouvoirs apparemment dissimulés ou non reconnus comme tels.

L'oeuvre de Foucault ne peut-elle aussi nourrir une interrogation fondamentale, sinon du management lui-même, du moins des rapports entre l'éthique et le management à savoir les liens (pour reprendre la formulation traditionnelle des Grecs mais reprise dans une perspective moderne par Michel Foucault) qui unissent nécessairement le pouvoir sur soi et le pouvoir sur les autres. Il serait bien ici question de la compétence morale du dirigeant. Pour prétendre gouverner les autres ne faut-il pas aussi savoir se gouverner soi-même ?

S'il existe une oeuvre incontournable dans la référence en management, ce sera celle-ci car le modèle qu'elle propose peut servir de point d'entrée à de nombreux problèmes.

* E.J. Walsh & R.E. Steward : Accounting and the construction of institutions : the case of a factory - Accounting, Organizations and society vol 18, n°7/8/, 1993 pp. 783-900

* A. Loft : The history of Management Accounting : relevance found in D. Ashton & T. Hooper & R.W. Scapens - Issues in Management Accounting - Prentice Hall, Londres 1995

* M. Bonnafous-Boucher : Pour une archéologie de l'entreprise et du management - Document de travail Collège International de Philosophie, 30/1/1995

D'abord, sur le plan contextuel des affaires et de la délinquance liée à la vie des affaires. La généalogie de la délinquance offerte par cet ouvrage de M. Foucault offre toute la batterie des raisonnements possibles sur la criminalité en col blanc, sa genèse à partir de la révolution industrielle, la manière dont elle est traitée juridiquement, son statut d'illégalisme.

Ensuite sur le plan du modèle de la généalogie, qui évite à la fois la surdétermination par les formes sociales, le matérialisme historique, les déterminismes simples et univoques. Reprendre l'approche généalogique déjà mise en avant en morale par Nietzsche en la renouvelant de fond en comble nous offre à la fois le fruit d'une réflexion exceptionnellement féconde mais aussi tout un arsenal de méthodes pour aborder les problèmes de management. Le recours à la méthode généalogique a déjà relativement droit de citer en management mais reste cantonnée à la recherche académique, autour de centres de recherche principalement anglais et pour les domaines de la comptabilité et du contrôle. Gageons que cette approche généalogique peut être fructueusement appliquée dans d'autres domaines.

L'enseignement fondamental de l'ouvrage, sur le lien entre le pouvoir de la normalisation et la formation du savoir dans les sociétés modernes, en particulier au niveau des sciences humaines, ne peut laisser insensibles les managers comme les chercheurs en management. Établir, comme il le fait, le parallèle entre l'économie du pouvoir et l'économie politique, relire les comportements à la lumière de l'économie des comportements, indépendamment, comme il le souligne, des métaphores commodes mais vides de sens comme celle de la logique du contrat, ne peut que fournir des pistes propres à produire du sens aux actions et aux techniques de management forgées et mises en oeuvre dans les entreprises.

BIBLIOGRAPHIE

A quelques exceptions près (par exemple "Naissance de la clinique" aux P.U.F. et "Les machines à guérir" aux Éditions Mardaga), toute l'oeuvre de Michel Foucault a été publiée chez Gallimard. (A quand un ou deux volumes de la Pléiade ?)

P. ARMSTRONG : *The influence of Michel Foucault on historical research on management accounting* - Proceedings of Third Interdisciplinary Perspectives on Accounting Conference, University of Manchester, July 1991

J. BENTHAM : *Le panoptique* - Belfond, Paris 1977

H. DREYFUS & P. RABINOV : *Michel Foucault, un parcours philosophique* - Gallimard Paris 1987

M. FOUCAULT : *Surveiller et punir* - Gallimard, Paris 1989

M. FOUCAULT : *Les mots et les choses* - Gallimard, Paris 1971

M. FOUCAULT : *Histoire de la sexualité* - Gallimard, Paris 1993

T. HOPPER & N. MACINTOSH : *Management accounting as disciplinary practice : the case of ITT under Harold Geneen* - Management Accounting Research, 1993 n°4

A.G. HOPWOOD : *The archaeology of accounting systems* - Accounting, Organizations and Society 12 (3) 1987

K.W. HOSKIN & R.H. MACWE : *Accounting and the examination : a genealogy of disciplinary power* - Accounting, organizations and Society 11 (2) 1986

K.W. HOSKIN & R.H. MACWE : *The genesis of accountability : the West point connection* - Accounting, organizations and Society 13 (1) 1986

A. LOFT : *The history of management accounting : relevance found* in Issues in Management accounting - D. Ashton, T. Hooper, R.W. Scapens - Prentice Hall, Londres 1995

N.B. MACINTOSH & T.M. HOPPER : *Management accounting as a disciplinary practice : theory, case analysis and implications* - Proceedings of Third Interdisciplinary Perspectives on Accounting Conference, University of Manchester, July 1991